

Image not found or type unknown



Besoins d'un conseil sur préavis

Par **durfy**, le **26/06/2013** à **18:30**

bonjour a vous j'ai besoin de savoir si mon proprietaire ale droit ou pas de me faire payer mon preavis jusqu'a son terme 3 mois en me demandant de lui rendre son logement 15 jours avant la fin du preavis en cours? Merci de me répondre car je ne sais pas quoi faire

Par **Marion3**, le **26/06/2013** à **18:35**

Bonjour,

Si votre propriétaire a besoin de son logement 15 jours avant la fin de préavis et que cela ne vous pose pas de problème, il ne doit vous demander que la moitié du loyer du dernier mois. A noter que vous êtes dans votre droit de conserver ce logement jusqu'à la fin du préavis.

Cdt

Par **Lag0**, le **27/06/2013** à **08:31**

Bonjour,

La loi vous impose effectivement de payer loyer et charges jusqu'au terme du préavis, même si vous rendez les clés avant.

En revanche, vous avez le droit de conserver le logement jusqu'au bout.

Donc si c'est votre bailleur qui demande à ce que le logement soit libéré avant, il s'agit d'un accord amiable qui se négocie, soit il ne vous fait pas payer après la remise des clés, soit

vous gardez les clés jusqu'au bout !